



1. QUI SOMMES NOUS ?

Située au cœur de la Province de Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de +- 1500 agents.

Les missions, projets et activités initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médicale, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme,...

La force de nos équipes réside dans les qualités de chacun de nos collaborateurs. C'est la diversité de nos équipes qui fait la force de nos services.

2. MISSION, ACTIVITES ET COMPETENCES

Le ou la bénévole assure les traversées aux abords des écoles. Chaque matin et chaque après-midi, les abords des établissements scolaires deviennent un lieu de passage animé où les enfants ont besoin d'une vigilance accrue pour traverser en toute sécurité. Leur sécurité dépend souvent d'une présence attentive.

Cet engagement, simple et cadré, permet de contribuer directement à la sécurité des enfants.

Mission et activités :

- Prendre connaissance des directives pour les traversées
- Effectuer la traversée sur passage piétons
- Mettre en œuvre les différents comportements pour réaliser les traversées en toute sécurité
- Assurer la sécurité des piétons lors des traversées dans la circulation en général, et en particulier, des enfants, des écoliers mais également des personnes en situation de handicap et des seniors
- Faire preuve de courtoisie, de respect envers les citoyens et les automobilistes
- Garder son calme et faire preuve de maîtrise pour la gestion de l'agressivité des citoyens et des automobilistes
- Relayer à son responsable les difficultés rencontrées et les adaptations à proposer
- Sensibiliser les citoyens à la sécurité routière
- Prévenir son responsable si des difficultés sont rencontrées lors de la sensibilisation des

citoyens (par exemple, stationnements sur le passage piéton, anarchiques...) et les services de police en cas d'urgence

- Vérifier que la prestation est bien terminée avant de quitter son poste

Compétences :

- Disposer ou s'engager à suivre la formation de surveillant habilité (organisée par l'administration et dispensée par les services de police)
- Apprécier travailler sur le terrain (marche, travail en position debout, météo capricieuse...)
- Être autonome dans l'exécution des activités qui lui sont confiées par le référent
- Pouvoir utiliser un langage correct et adapté, avec des notions de gestion de l'agressivité
- Représenter l'image de la ville
- Pouvoir faire preuve de neutralité et d'impartialité
- Porter une tenue adaptée obligatoire : gilet fluo haute visibilité, lampe, brassard et panneau C3 (le matériel est fourni par le service)

3. VOTRE PROFIL

- Vous êtes âgé d'au moins 18 ans
- Vous possédez un Casier judiciaire modèle 596-2 vierge
- Vous êtes disponible pour des prestations en périodes scolaires :
 - le matin entre 7h45 et 9h00
 - l'après-midi entre 14h45 et 16h00
 - le mercredi midi entre 11h45 et 13h00

4. DEFRAIEMENT

Le défraiement est établi sur base forfaitaire horaire de la manière suivante :

- 4,10 € de l'heure du lundi au vendredi entre 7h45 et 17h00

Les montants limites des indemnités non imposables dans le cadre d'activités bénévoles pour l'exercice d'imposition devront être respectés. Les montants sont prévus légalement.

5. COMMENT POSTULER ?

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et extrait de casier judiciaire modèle 596-2 vierge par mail à l'adresse : benevoles@lalouviere.be en l'intitulant : « **Candidature Bénévole Ecoles VACT** ».

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Silvina Contrino, coordinatrice, par téléphone au 064/88.50.26 ou par mail à l'adresse suivante benevoles@lalouviere.be

